



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP 062498 25 00066 U6201

Adresse du projet : 3 RUE DE L'HOSPICE 62300 LENS

Déposé en mairie le : 29/12/2025

Reçu au service le : 05/01/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

Monsieur BAATAOUI MOHAMED

3 RUE DE L'HOSPICE

62300 LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier devrait être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- Eviter les teintes de fort contraste comme le noir ou gris anthracite associé au blanc. Préférer une teinte colorée pour le bandeau, en accord avec la façade (par exemple RAL 3007, 5008, 6012, 6014, 7006, 7009, 7013, 7031, 7033, 7039, 8012, 8019).

Fait à Arras

Signé électroniquement
par Andreea TUDOR-HENON
Le 10/02/2026 à 20:50

**Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.